ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie

NOTE SUR LE CHANGEMENT D'ANNEE DE BASE DES COMPTES NATIONAUX DU SENEGAL

(REBASING - BASE 2021)

Novembre 2025

Sommaire

Sommaire.....2

Liste des Tableaux.....3

Résumé.....4

Introduction.....5

1. Description du processus de changement d'année de base des comptes nationaux.....5

1.1 Diagnostic des comptes nationaux.....6

1.2. Choix de la nouvelle année de base des comptes nationaux.....6

1.3. Changements de nomenclatures.....6

1.4. Les enquêtes spécifiques.....6

1.5. Les nouvelles sources prises en compte.....10

1.6. Les améliorations méthodologiques et de couverture.....11

2. Principaux résultats et impacts des améliorations apportées.....13

2.1. Les principaux résultats des comptes nationaux rénovés.....13

2.2. Impact des changements introduits sur la réévaluation du PIB 16

3. Conséquence sur les indicateurs de convergence économique.....18

4. Révision du taux de croissance entre 2021 et 2022...19

5. Conclusion.....19

Liste des Tableaux

Tableau 1 : répartition du PIB par secteur (en milliards FCFA).....15

Tableau 2 : Révision du PIB selon l'optique demande.....17

Tableau 3 : les principaux changements.....19

Tableau 4 : les indicateurs de convergence économique.....20

Résumé

La disponibilité de statistiques macroéconomiques exhaustives et de qualité est un enjeu crucial dans les pays africains comme le Sénégal. Pour répondre à ce besoin, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) révise régulièrement les indicateurs macroéconomiques en actualisant les principales sources courantes utilisées, en recherchant et intégrant de nouvelles sources de données pertinentes et en améliorant les méthodologies utilisées. De plus, des évolutions importantes sont notées dans l'économie provoquant un changement des structures de production et d'utilisation des biens et services. Pour ces différentes raisons, l'ANSD a procédé au changement d'année de base (REBASING) des comptes nationaux du Sénégal, passant de l'année de base 2014 à celle de 2021, afin de refléter au mieux la structure et la taille de l'économie et d'améliorer la qualité des statistiques macroéconomiques du secteur réel. Dans cette optique et partant d'un diagnostic du système d'établissement des comptes nationaux selon la base 2014, il a été procédé à la révision des nomenclatures de comptabilité nationale (classification des branches d'activités, des produits, des secteurs institutionnels etc.), la réalisation d'enquêtes pour mieux couvrir des activités spécifiques et le secteur informel, l'exploitation de nouvelles sources administratives, de recensements et d'enquêtes ainsi qu'à l'amélioration des méthodologies utilisées dans l'élaboration des comptes nationaux. L'ensemble de ces travaux a conduit à une **réévaluation du PIB de 2021 à 17 316 milliards FCFA, soit une hausse de 13,5 % par rapport à son niveau dans l'ancienne base.** Cette revalorisation est expliquée par la prise en compte de nouvelles sources de données (+11,64 points), la mise à jour des sources courantes et des classifications (+3,0 points) et des améliorations méthodologiques (-1,18 point). En conséquence, les indicateurs de convergence économique ont été mis à jour. La prise en compte des changements dans l'établissement des comptes de la première année courante a également entrainé une révision du taux de croissance économique de 2022 à **4,6%** contre **3,9%** dans l'ancienne base.

Introduction

Dans le but d'améliorer la production des statistiques économiques et des comptes nationaux en particulier, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) avait procédé à la refonte du système d'établissement des comptes nationaux du Sénégal par le biais du Projet de rénovation des comptes nationaux (PRCN), mis en œuvre entre 2015 et 2018. Ce projet avait abouti à la réalisation du premier Recensement général des Entreprises (RGE) du Sénégal, à l'adoption d'une nouvelle année de base des comptes nationaux 2014 (en remplacement de l'ancienne année de base 1999) ainsi qu'à l'alignement au Système de Comptabilité nationale (SCN) de 2008.

Consciente de l'importance de mettre à la disposition des utilisateurs des indicateurs macroéconomiques plus pertinents pour planifier et évaluer les politiques économiques, l'ANSD a conduit un diagnostic du dispositif de production des comptes nationaux selon la base 2014. Cette démarche a permis d'identifier des pistes d'amélioration pour disposer de comptes nationaux de meilleure qualité. Par ailleurs, l'économie sénégalaise a subi des transformations au cours des dernières années pouvant entraîner une modification de sa structure. Pour prendre en compte ces changements et s'inscrire dans la perspective d'un raccourcissement de la périodicité de rebasage des comptes nationaux, l'ANSD a entrepris la mise en place d'une nouvelle année de base 2021 en remplacement de celle de 2014[1].

Cet exercice majeur a intégré les améliorations identifiées lors du diagnostic de la base 2014 et mobilisé de nouvelles sources en vue d'assurer une couverture plus exhaustive des activités économiques du pays. En outre, une structure révisée des coûts de production des différentes branches a été établie à partir des informations sur les charges d'exploitation des entreprises.

La mise à jour des sources de données courantes, l'utilisation de nouvelles sources et les améliorations méthodologiques ont conduit à une **réévaluation du Produit intérieur Brut (PIB) de 13,5%**, par rapport à son niveau estimé dans la base 2014, pour ressortir à **17 316 milliards FCFA** en 2021.

1. Description du processus de changement d'année de base des comptes nationaux

Dans le cadre de la mise en œuvre de la quatrième Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNDS 4), l'ANSD a réalisé les travaux de rebasage des comptes nationaux dont 2021 est la nouvelle année de base. Cet exercice vise à mettre à la disposition de l'ensemble des utilisateurs des indicateurs macroéconomiques reflétant au mieux la structure et la taille de l'économie du pays. Pour y arriver, l'ANSD a réalisé plusieurs activités allant du diagnostic à la compilation des comptes nationaux de l'année de base et de la première année courante en passant par la réalisation des enquêtes spécifiques ainsi que la collecte et le traitement des données administratives.

1 Dans les pays comme ceux de l'Union Européenne, le rebasage des comptes nationaux est effectué tous les cinq (5) ans.

1.1 Diagnostic des comptes nationaux

Après plus de cinq (5) ans de production des comptes nationaux du Sénégal selon la méthodologie et les classifications économiques établies lors de la mise en place de l'année de base 2014, il était apparu judicieux de procéder à une évaluation de ce dispositif dans le but de déterminer ses points forts et les points d'amélioration à prendre en considération dans le cadre des travaux de rénovation des comptes nationaux.

Le diagnostic a porté, en particulier, sur la qualité et la couverture des données mobilisées ainsi que les différentes méthodologies mises en œuvre pour évaluer les opérations économiques réalisées par les différents secteurs institutionnels. Ce travail a mis en lumière la nécessité de réaliser des collectes supplémentaires afin de disposer de statistiques plus actuelles et plus exhaustives et de renforcer la qualité des comptes nationaux. Par ailleurs, des points d'amélioration relatifs aux nomenclatures ont été identifiés.

1.2. Choix de la nouvelle année de base des comptes nationaux

Outre les considérations relatives au respect des recommandations internationales qui préconisent la réalisation d'un changement d'année de base, tous les cinq (5) à dix (10) ans, l'ANSD a analysé la situation économique du pays et les principales sources de données disponibles au moment du choix de l'année de base. L'analyse a également pris en compte la possibilité de disposer de comptes nationaux définitifs. A cet égard, il a été retenu trois années candidates (2019, 2020 et 2021). A l'aide d'une matrice établie par AFRISTAT[2] portant sur une analyse de la situation économique du pays, de la disponibilité des grandes sources de données et du temps requis pour mettre à jour les comptes courants, il est apparu que l'année 2021 présentait le meilleur profil pour être choisie comme nouvelle année de base des comptes nationaux rénovés du Sénégal.

1.3. Changements de nomenclatures

Afin d'harmoniser la classification des activités économiques avec les autres pays, suivant les recommandations internationales, le Sénégal a aligné sa nomenclature aux différentes sections de la Classification internationale type par industrie (CITI, rev.4). De plus, les activités ou produits émergents, notamment ceux liés aux services d'auxiliaires financiers électroniques, à la production et la distribution de gaz naturel et de pétrole, à la production d'anacarde et de ses produits dérivés, etc. ont été mis en exergue dans les nouvelles nomenclatures des activités et des produits. Les révisions des nomenclatures visent aussi à faciliter l'exploitation des données par les différents utilisateurs en l'adaptant à leurs besoins.

1.4. Les enquêtes spécifiques

Les conclusions du diagnostic ont mis en lumière la nécessité de disposer d'informations plus actuelles sur certaines branches d'activités notamment du secteur informel afin de renforcer la cohérence entre l'offre et la demande de biens et services et d'actualiser les données structurelles sur les coûts de production.

2 Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne.

En conséquence, il a été retenu de réaliser des enquêtes spécifiques dans le but d'améliorer la qualité des estimations faites dans le cadre de la compilation des comptes nationaux. Il s'agit particulièrement des enquêtes ou études suivantes qui ont été menées entre juin 2023 et décembre 2024:

✓ Étude monographique sur la filière anacarde (EMFAS)

À la suite des constats notés relatifs au décalage entre les volumes d'exportation de noix de cajou, particulièrement élevés, et l'absence de données fiables permettant de retracer le niveau de la production nationale, il a été décidé d'analyser plus en détail ces incohérences. À cet effet, une étude monographique sur la filière anacarde (EMFAS) a été menée. Celle-ci visait notamment à identifier et localiser les acteurs, quantifier les volumes produits et échangés, décrire les modes d'organisation et affiner l'estimation de la valeur ajoutée générée.

L'enquête s'est déroulée en deux étapes. D'abord, un recensement des acteurs a été fait dans les principales régions productrices (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Fatick, Kaolack et Thiès) en s'appuyant sur la base du Programme d'Appui au Développement économique de la Casamance (PADEC) pour les ménages producteurs ainsi que sur les listes d'unités de production et d'organisations collectées lors de la mission de prospection (AGROPOLE, ICAS[3], fédérations et GIE, chambres de commerce et des métiers, etc.). Cette opération a permis de prendre en compte les acteurs qui n'étaient pas répertoriés dans les bases de données disponibles. Ensuite, une enquête par sondage a été menée auprès des unités recensées afin de recueillir des informations détaillées nécessaires à l'évaluation économique de la filière.

Les résultats obtenus ont conduit à une meilleure estimation de la production nationale d'anacarde et montré qu'une partie des exportations correspond à des réexportations non retracées dans les statistiques d'importation.

✓ Étude monographique sur l'orpaillage au Sénégal (EMOR II)

Depuis 2009, l'exploitation aurifère connaît un essor important avec l'ouverture de mines industrielles comme SABODALA, faisant de l'or l'un des principaux produits d'exportation. Ce développement de l'industrie s'accompagne d'une activité informelle plus connue sous l'appellation orpaillage. Afin de disposer des informations exhaustives et à jour sur l'activité, une étude monographique sur l'orpaillage (EMOR II) a été entreprise. Elle avait pour objectif d'évaluer la production artisanale d'or, en mettant l'accent sur les quantités extraites, les dépenses engagées ainsi que la richesse créée. Elle visait également à : (i) collecter des données sur les caractéristiques des acteurs, les unités de production, les difficultés rencontrées ; ainsi qu'à (ii) analyser, à travers une approche qualitative, les impacts éducatifs, sanitaires, sociaux et environnementaux de cette activité.

L'étude a adopté une méthodologie en deux phases : (i) identification et dénombrement des acteurs pour constituer la base de sondage ;

3 Interprofession Cajou du Sénégal

(ii) échantillonnage aléatoire simple pour certains acteurs (concasseurs, broyeurs et acteurs des sites alluvionnaires) et sondage à probabilités inégales pour les damas et tranchées, selon le nombre de puits ou tranchées gérés par le Chef de l'unité.

En résumé, l'EMOR-II a contribué à recenser les acteurs intervenant dans l'orpaillage, à améliorer la couverture des estimations et à enrichir l'analyse du segment informel du secteur aurifère.

✓ Étude monographique sur l'extraction de sable au Sénégal (EMSAS II)

Le dynamisme du secteur de la construction est accompagné d'une forte utilisation du sable qui est un intrant important dans le processus de production. Toutefois, il a été noté un manque d'informations à jour sur l'activité d'extraction de sable. Pour pallier cette limite, une Etude monographique sur l'Extraction de Sable (EMSAS II) a été réalisée. Elle couvre l'ensemble des quatorze (14) régions. Son objectif était de : (i) décrire les caractéristiques sociodémographiques des acteurs (exploitants, détenteurs de machines, camionneurs et manœuvres) ; (ii) évaluer la production nationale de sable, les services annexes, les dépenses engagées dans le processus de production ; et (iii) analyser les impacts socio-environnementaux et les difficultés rencontrées.

La méthodologie de l'enquête est basée sur un recensement exhaustif des carrières identifiées à partir des Services régionaux des Mines et de la Géologie (SRMG), complété par des missions de prospection et de sensibilisation.

En somme, l'EMSAS II a été déterminante pour disposer des informations de meilleure qualité permettant d'améliorer la connaissance du secteur et de ses différents services connexes.

✓ Étude monographique sur l'extraction de sel au Sénégal (EMSES)

Pour pallier le manque de données actualisées sur l'activité d'extraction informelle de sel, l'ANSD a initié une étude monographique sur ce secteur (EMSES). Cette enquête avait pour but d'améliorer la connaissance du secteur. En outre, elle visait à : (i) caractériser les acteurs et les unités de production ; (ii) évaluer la production artisanale de sel ; et (iii) évaluer les dépenses supportées par les producteurs ainsi que la richesse créée. Ainsi, un recensement de l'ensemble des sites salins, des producteurs individuels de sel, des coopératives et des groupements d'intérêt économique (GIE), identifiés à partir de missions de sensibilisation et de prospection, a été fait.

En définitive, cette étude a fourni des données plus cohérentes permettant de mieux réconcilier l'offre et la demande de sel et d'améliorer la qualité des statistiques du secteur informel.

✓ Enquête sur les marges de commerce et de transport (EMCT)

L'Enquête sur les marges de commerce et de transport (EMCT) constitue l'une des opérations importantes des activités de rebasage des comptes nationaux 2021. En effet, elle fournit des informations pour l'estimation de la production de commerce et des services de transport. Ces dernières sont mesurées à travers les marges obtenues sur les différents produits commercialisés.

En plus de la marge commerciale, l'EMCT s'est intéressée aux marges de transport réalisées dans les activités commerciales.

Les produits ciblés par l'enquête ont été catégorisés en 549 types de biens importés ou produits au Sénégal. L'EMCT a couvert les différentes catégories de commerçants : importateurs, grossistes, demi-grossistes, détaillants et exportateurs.

En résumé, cette enquête a rendu possible l'obtention de la valeur des marges de commerce et de transport de l'ensemble des produits échangés. Elle a également servi à mettre en place la matrice des taux de marge de commerce par emploi de la comptabilité nationale (consommation finale, consommation intermédiaire, formation brute de capital fixe, variations de stock de matières premières, variations de stock pour revente, exportation, etc.) et d'élaborer la nouvelle matrice des taux de marge de transport par emploi.

✓ Enquête nationale sur le secteur du transport informel (ENTRANS)

Une enquête sur les transports routier et maritime a été réalisée dans le cadre du changement d'année de base des comptes nationaux. Cette initiative visait à mieux intégrer dans les comptes nationaux l'activité économique du secteur des transports, souvent sous-estimée en raison de son caractère largement informel au Sénégal, du manque de données fiables et de l'émergence de nouveaux modes de transport comme les motos-taxis *« jakarta »*.

L'enquête a contribué à intégrer de nouvelles composantes telles que les motos-taxis, les livraisons à domicile et le transport fluviomaritime dans le calcul du PIB. La méthodologie repose sur un recensement national des moyens de transport routier (hors motos-taxis, traités par quotas) et un dénombrement des exploitants de pirogues et bacs pour le transport maritime, combinée à l'administration d'un questionnaire détaillé à un échantillon de ces unités et portant notamment sur leurs opérations économiques.

✓ Enquête nationale sur le secteur informel non agricole (ENSIS)

Le secteur informel occupe une part importante de l'économie sénégalaise. A cet égard, il est utile de disposer des données actualisées sur ledit secteur pour mieux appréhender sa contribution à la création de richesse. Une enquête a été ainsi menée en complément des études monographiques réalisées pour avoir une meilleure couverture de l'informel dans les comptes nationaux du Sénégal. Sa réalisation a donné accès à des informations sur les caractéristiques de l'activité économique, la main d'œuvre, l'emploi ainsi que les caractéristiques des unités de production informelles non agricoles. Le traitement des données dans le cadre des travaux de rebasage a contribué à une meilleure appréciation de la contribution du secteur à l'économie sénégalaise et de son importance en termes de création d'emplois et de richesse.

✓ Étude monographique sur les Institutions sans but lucratif au service des ménages (EMISBLSM)

Les Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) rassemblent diverses entités privées dotées de la personnalité juridique qui fournissent des biens

et services non marchands aux ménages. Ce secteur souffre d'un manque de données statistiques précises qui affecte sa bonne prise en compte dans les statistiques nationales et l'orientation des politiques publiques le concernant.

Ainsi, l'ANSD a entrepris une étude monographique visant à améliorer la prise en compte de ce secteur dans les comptes nationaux. Cette étude a évalué également les principales réalisations du secteur en termes d'offres de biens et services. Elle a fourni les données nécessaires pour mesurer la contribution économique des ISBLSM, leur poids dans le PIB et leur rôle dans l'emploi.

1.5. Les nouvelles sources prises en compte

En plus des enquêtes spécifiques réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des travaux de changements d'année de base, diverses sources de données ont été exploitées. Elles peuvent être regroupées en trois catégories (recensements, enquêtes et sources administratives).

- **Les recensements**

En matière de collecte de données, l'année 2023 a été marquée au Sénégal par la réalisation de deux (2) recensements dont l'objectif est de disposer d'une photographie actuelle du pays dans les domaines concernés. Il s'agit du :

✓ **cinquième Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5)**

Le recensement a permis de dénombrer les individus au Sénégal et de décrire la situation exhaustive de l'habitat en 2023. En outre, des informations sur l'activité économique, la situation de l'emploi, le secteur d'activité (formel, informel, etc.) ont été collectées. Ces éléments ont été exploités dans le cadre des travaux de changement d'année de base pour mieux décrire la situation économique, évaluer la population employée, etc.

✓ **Recensement national de l'élevage (RNE)**

Réalisé par le Ministère en charge de l'Élevage avec l'appui technique de l'ANSD, ce premier Recensement national de l'Elevage (RNE) a donné une vision exhaustive du cheptel national par espèce. Le dénombrement effectué a renforcé la précision des statistiques relatives au secteur de l'élevage qui jusque-là faisaient l'objet d'estimations.

- **Les enquêtes**

Des enquêtes sur les conditions de vie des ménages et sur le secteur informel ont été exploitées dans le cadre des travaux. Spécifiquement, la deuxième édition de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2021), celle sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI 2017), l'enquête annuelle agricole (EAA 2021) sont exploitées dans le but d'améliorer la couverture et la qualité des comptes nationaux. De plus, l'enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (ENES 2021), celle portant sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH 2021), l'étude monographique sur la transformation non industrielle de l'arachide au Sénégal (EMTRAS 2018) et l'enquête

sur l'offre touristique (ENOT 2019) ont été utilisées dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux rénovés.

- **Les sources administratives**

Dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux, l'ANSD exploite des sources administratives collectées auprès des différentes institutions. Toutefois, lors des travaux de changement d'année de base, il a été noté un nombre important d'entreprises du secteur dit formel non financier qui ont déposé leurs déclarations statistiques et fiscales (DSF) dont certaines après la publication des comptes définitifs. Dans le cadre du Rebasing, l'exploitation de l'ensemble de ces DSF améliore la qualité des données et leur couverture par rapport aux comptes établis précédemment selon la base 2014.

Par ailleurs, l'exploitation des versions numériques des déclarations statistiques et fiscales (DSF), notamment les notes annexes, a permis de disposer d'informations plus détaillées sur leurs charges d'exploitation et de déterminer une structure actualisée des coûts de production. En outre, une enquête de mise à jour du Répertoire des entreprises du CUCI[4] a été réalisée pour vérifier la survie et le classement de ces unités en termes de branche d'activités économiques.

Pour le secteur financier, les informations sur le secteur bancaire, diffusées sur le site de la Banque centrale, combinées à celles provenant des systèmes financiers décentralisés (SFD) et des sociétés d'assurance ont servi à améliorer les estimations déjà faites.

Pour les administrations publiques (APU), les informations actualisées sur les finances publiques recueillies notamment auprès de la DGCPT, la DGB et l'administration fiscale (DGID, DGD, etc.) ont été utilisées. En parallèle, le nouveau tableau des opérations financières de l'État (TOFE) consolidé a été utilisé dans le cadre des travaux du rebasage des comptes nationaux.

1.6. Les améliorations méthodologiques et de couverture

Les travaux de mise en place de la nouvelle année de base sont accompagnés d'une amélioration méthodologique et de couverture. Il a été, à cet effet, proposé une méthodologie d'estimation de l'auto-construction des ménages, des activités illégales et de l'hydraulique rurale.

- ✓ **Estimation de l'auto-construction des ménages**

La production pour emploi final propre (PEFP) des ménages en construction est une activité incluse dans la frontière de la production selon le Système de Comptabilité nationale (SCN 2008). Cette production correspond aux travaux réalisés directement par les ménages pour leur construction, l'extension ou la rénovation majeure de leur logement, sans recours à une entreprise. Sa contrepartie, en termes d'emploi de biens et services, est la formation brute de capital fixe (FBCF).

4 Centre unique de Collecte de l'Information logé à l'ANSD. Il recueille les documents comptables des entreprises formelles.

L'évaluation a été faite sur la base des coûts de production ; les prix de marché n'étant pas observables pour des constructions individuelles non destinées à la vente. Les données de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2021) sont utilisées pour identifier les principales dépenses engagées et portant sur les matériaux de construction, les autres matériaux et la main-d'œuvre utilisée. Chacun de ces postes a été traité comme une consommation intermédiaire (CI) et ventilé par produit en s'appuyant sur la structure des variétés de l'indice du coût de construction (ICC) de logements à usage d'habitation.

- ✓ **Activités illégales**

Dans le but d'améliorer la couverture et l'exhaustivité des comptes nationaux, il a été procédé dans le cadre des travaux de rebasage à une estimation des activités illégales (drogue, chanvre indien) et la prostitution.

L'objectif est d'élaborer une méthodologie permettant de chiffrer l'apport de ces activités dans l'économie nationale. L'approche méthodologique s'appuie sur les recommandations d'Eurostat et du SCN qui prévoient principalement deux méthodes d'estimation : par la production et par la dépense.

Pour la prostitution, l'étude distingue deux catégories : les travailleurs du sexe indépendants (rue, appartement, escortes) et ceux employés par des établissements. Seule la prostitution indépendante, non captée par les sources fiscales, nécessite une estimation spécifique. Les données proviennent du Ministère en charge de la Santé notamment le Conseil national de Lutte contre le Sida (CNLS), de l'Enquête nationale sur le VIH/SIDA (ENSC 2019) et des organismes non gouvernementaux en charge de suivre et d'accompagner les professionnels de sexe. Les informations collectées auprès de ces sources portent principalement sur les revenus des professionnels de sexe (PS) ainsi qu'au nombre moyen de jours de travail par semaine et gains par jour travaillé.

Concernant la drogue, la méthode privilégie une approche par la demande, plus adaptée compte tenu de la difficulté à mesurer la production. Les principales sources sont les données du Comité interministériel de Lutte contre la Drogue (CILD), de l'Office central pour la Répression du Trafic illicite des Stupéfiants (OCRTIS) et des enquêtes sur les usagers de drogues[5]. En l'absence de données spécifiques pour le Sénégal, les comportements de consommation observés en Côte d'Ivoire ont servi de référence. L'estimation repose sur la consommation annuelle moyenne par type de drogue, le nombre d'usagers et les prix moyens observés au Sénégal.

- ✓ **Hydraulique rurale**

L'intégration de l'hydraulique rurale dans les comptes nationaux vise à mesurer la contribution économique du secteur de l'eau en milieu rural. Cette démarche permet d'estimer la valeur de la production d'eau issue des ouvrages ruraux tels que les forages, les bornes-fontaines et plus particulièrement l'eau des puits qui n'était pas captée. Ainsi, pour assurer une bonne couverture de l'activité, deux approches ont été adoptées :

5 Enquête réalisée par la Cote d'Ivoire

- Pour les zones desservies par l'Office des Forages ruraux (OFOR) et les Délégations de Services publiques (DSP), les tarifs de l'eau de chaque zone ont été appliqués à la production en volume (nombre de mètre cube). L'utilisation de ces prix régionaux a offert une évaluation plus précise et différenciée selon les régions.

- Pour l'estimation de la production des puits, elle repose sur les volumes d'eau extraits par les ménages calculés à partir de l'EHCVM-2021 et valorisés par la dépense moyenne en eau des ménages ruraux qui utilisent l'eau des puits.

L'adoption de ces différentes approches a abouti à mieux valoriser la production de l'eau en milieu rural et d'intégrer les activités non marchandes et l'autoproduction en eau dans les comptes nationaux rénovés, contribuant ainsi à une mesure plus complète du PIB.

✓ **Autres améliorations**

Pour l'agriculture, de nouveaux paramètres techniques et des analyses sous forme de filière ont amélioré le traitement des données agricoles. En plus des retraitements effectués sur les données de l'enquête agricole annuelle, il a été procédé à des contrôles de qualité en confrontant les paramètres issus de plusieurs opérations de collecte. Cela a servi à avoir une bonne estimation de la production pour usage final propre des ménages agricoles, par exemple. En sus, une collecte des informations spécifiques sur les prix de certains produits horticoles (banane, etc.) a concouru à valoriser de façon plus adéquate les productions des différentes spéculations.

Par ailleurs, l'estimation du loyer imputé des propriétaires-occupants est faite en conformité avec les méthodologies harmonisées au niveau des États membres d'AFRISTAT.

2. Principaux résultats et impacts des améliorations apportées

Les travaux menés dans le cadre des comptes nationaux rénovés ont conduit à de nouvelles estimations des agrégats macroéconomiques intégrant toutes les améliorations méthodologiques et de couverture évoquées précédemment.

2.1. Les principaux résultats des comptes nationaux rénovés

➢ ***Réévaluation du PIB***

Au terme des travaux de rebasage des comptes nationaux (base 2021) du Sénégal, le PIB de l'année 2021 est estimé à **17 316 milliards FCFA** contre **15 261 milliards FCFA** pour la même année, selon la base 2014, soit une **révision de +13,5%**. Cette réévaluation est consécutive à un relèvement de la valeur ajoutée globale de 15,2% limité par un repli des impôts nets de subventions sur les produits de 1,8%. La réduction des impôts nets est liée à une meilleure couverture des subventions sur les produits avec notamment la prise en compte des subventions sur le transport[6].

6 Les subventions interviennent négativement dans le calcul du PIB aux prix du marché.

La **réévaluation de 15,2% de la valeur ajoutée** est imputable à la révision à la hausse de l'activité des ménages en tant que producteur dans le secteur informel (+24,2%) ou pour leur usage finale propre (+32,1%), des entreprises formelles, à savoir les sociétés non financières et financières (+3,3%) et des administrations publiques (+5,7%).

Tableau 1 : répartition du PIB par secteur institutionnel (en millions FCFA)

Secteurs	CN2021 (base 2014)	CN2021 (base 2021)	Évolution	Contribution à la réévaluation
APU	*1 728 604*	*1 827 614*	*5,7%*	*0,65%*
SECTEUR MODERNE (SNF + SF)	*5 124 941*	*5 296 017*	*3,3%*	*1,12%*
dont SNF	4 769 090	4 855 401	1,8%	0,57%
SF	355 851	440 616	23,8%	0,56%
MENAGES	6 840 174	8 550 384	25,0%	11,21%
dont Informel	*6 123 618*	*7 603 839*	*24,2%*	*9,70%*
Ménages purs	*716 556*	*946 545*	*32,1%*	*1,51%*
ISBLSM	*39 404*	*141 380*	*258,8%*	*0,67%*
Total Valeur ajoutée	***13 733 123***	***15 815 395***	***15,2%***	***13,64%***
Impôts nets de subvention sur les produits	***1 527 996***	***1 500 425***	***-1,8%***	***-0,18%***
PIB	***15 261 119***	***17 315 820***	***13,5%***	***13,46%***

Source : *ANSD, Résultats des comptes de l'année de base 2021*

➢ *Évolution de la structure de l'économie*

En termes de structure par secteur, le poids du tertiaire en 2021 a enregistré une augmentation de 2,8 points de pourcentage, passant de 50,5% à 53,4%, comparativement aux résultats des anciens comptes nationaux. La prépondérance du tertiaire est renforcée par la prise en compte des nouvelles sources, notamment l'enquête sur le secteur du transport informel et les nouvelles données des administrations publiques. Le poids des activités du primaire a été relativement stable (15,6% ancienne base à 15,4% nouvelle base). En revanche, le poids du secteur secondaire s'est replié passant de 23,9% à 22,6%. Par ailleurs, le poids des taxes nettes s'est réduit en s'établissant à 8,7% du PIB contre 10,0% dans l'ancienne base, sous l'effet de la révision à la hausse des subventions sur les produits.

Graphique 1 : Structure du PIB par secteur d'activités

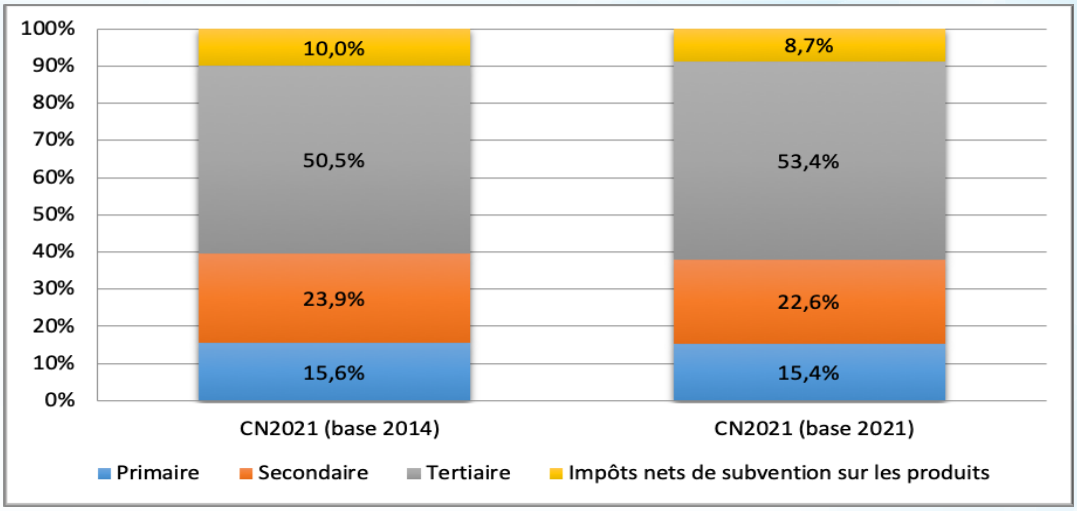

Source : *ANSD, Résultats des comptes de l'année de base 2021, nov. 2025*

- ***Analyse de l'évolution des emplois du PIB***

S'agissant des emplois, une revalorisation des dépenses de consommation finale de +17,5% est notée. Cette situation est induite par une augmentation de la consommation finale des ménages de 19,6% et de celle des Administrations publiques (APU) de 12,4%. Toutefois, la consommation finale des ISBLSM s'est fortement réduite. Les principaux postes de dépense de consommation des ménages ayant été réévalués portent sur les viandes et poissons (+5,8 points), les services de restaurations et hôtels (+3,3 points), les services immobiliers (+2,8 points) ainsi que les services divers (+4,3 points).

En termes de structure du PIB selon l'optique demande, le poids de la FBCF est passé de 34,0% à 28,1% à la suite des travaux de l'année de base. Cette situation est expliquée par une amélioration du traitement effectué qui a entrainé un déplacement de la FBCF de certains produits notamment celle des constructions non achevées en variation de stocks de produits en cours. Cela a d'ailleurs impacté le poids des variations de stocks qui est passé de 4,2% dans l'ancienne base à 4,5% dans la nouvelle. En outre, la révision à la baisse de l'évaluation des dépenses de recherche et développement (R&D) a contribué à la réduction de la FBCF.

Il convient également de souligner une différence entre les exportations et importations évaluées dans les comptes nationaux de la nouvelle base, par rapport aux données de la Balance des paiements, en raison principalement de la prise en compte des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), de l'actualisation des données sur l'orpaillage et des produits des activités illégales.

Tableau 2 : Révision du PIB selon l'optique demande

Opérations	CN2021 (base 2014)	CN2021 (base 2021)	Évolution
Consommation finale	*12 475 015*	*14 661 272*	*17,5%*
Ménage	10 010 522	11 969 858	19,6%
Marchande	8 657 066	10 484 477	21,1%
Non marchande	1 353 456	1 485 381	9,7%
APU	2 313 963	2 601 443	12,4%
ISBLSM	150 530	89 971	-40,2%
FBCF	*5 184 004*	*4 863 125*	*-6,2%*
publique	*1 259 021*	*1 969 287*	*56,4%*
Privée	*3 924 983*	*2 893 838*	*-26,3%*
Variations stocks	*633 666*	*783 853*	*23,7%*
Objets de valeur	*35 429*	*40 710*	*14,9%*
Exportations	*3 760 279*	*3 807 592*	*1,3%*
Importations (-)	*6 827 274*	*6 840 732*	*0,2%*
PIB	***15 261 119***	***17 315 820***	***13,5%***

Source : *ANSD, Résultats des comptes de l'année de base 2021, nov. 2025*

2.2. Impact des changements introduits sur la réévaluation du PIB.

Les travaux de changement d'année de base 2021 ont été marqués par la recherche d'exhaustivité en termes de couverture et de qualité des comptes nationaux élaborés qui ont conduit à une revalorisation de **+2 054,7 milliards FCFA** du PIB. Cette réévaluation est imputable à une prise en comptes de nouvelles enquêtes et des améliorations de couverture qui ont contribué à hauteur de +11,6 points ; de mise à jour des sources courantes et des classifications (+3,0 points) et des améliorations méthodologiques (-1,2 point) (cf. Tableau 3).

- ***Nouvelles enquêtes et améliorations de la couverture***

Les enquêtes réalisées et la recherche d'exhaustivité ont été faites dans le but de disposer des comptes de meilleures qualités et de corriger les incohérences notées entre l'offre et la demande de certains produits. Ce travail s'est soldé par une augmentation du PIB de **1 777,0 milliards FCFA** en 2021, soit une contribution de +11,6 points. Cette réévaluation est induite par la prise en compte des enquêtes réalisées dont les principales sont l'enquête sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) qui a apporté +3,9 points en termes de contribution, celles portant sur le transport informel (+2,9% points), le secteur informel (ENSIS & ERI ESI) (+1,9 point), les marges de commerce et de transport (+1,5 point), le Recensement national de l'élevage (+1,5 point), des études monographiques sur l'or (+0,4 point), les ISBLSM (+0,2 point). Toutefois, les enquêtes sur l'extraction de sable et de sel ont contribué négativement à la révision (-0,4 point). La recherche d'une meilleure couverture des subventions faites par l'État notamment dans le secteur du transport a aussi affecté négativement le niveau du PIB (-0,2 point).

➢ ***Mise à jour des sources courantes et des classifications***

Les travaux d'actualisation des sources de données courantes et d'amélioration du classement des produits et des branches d'activités ont impacté le niveau du PIB rénové de 2021 de +**457,7 milliards FCFA**, soit une contribution de +3,0 points à la réévaluation. Cette situation est consécutive à une meilleure couverture des entreprises formelles non financières (BDEF) de +2,2 points, de la prise en compte des données révisées du Tableau des Opérations financières de l'État (+0,7 point) à la suite des travaux d'audit sur les finances publiques, des sociétés financières (+0,3 point) et des améliorations notées sur l'enquête annuelle agricole (-0,6 point). De plus, les changements de nomenclature et des classifications ont contribué à hauteur de +0,4 point à la réévaluation du PIB.

➢ ***Améliorations méthodologiques***

Le Sénégal avait déjà adopté le SCN 2008 lors des travaux de refonte des comptes nationaux de 2014 et continue d'utiliser la même norme internationale. Cependant, les travaux du présent changement d'année de base ont été marqués par des améliorations méthodologiques qui ont contribué négativement à la réévaluation du PIB (-1,2 point). Les améliorations méthodologiques ont notamment porté sur l'estimation de l'activité du secteur financier (+0,3 point), de l'analyse de la filière viande (+0,1 point), de l'autoproduction des ménages (+0,1 point) et de la production minière et de la recherche et développement (-1,7 point).

Tableau 3 : Les principaux changements

Type de changement	Ecart	Poids	Contribution
Nouvelles enquêtes de référence et amélioration couverture	**1 777 035**	**86,5%**	**11,6**
EHCVM II	*597 512*	*29,1%*	*3,9*
ENTRANS	*440 032*	*21,4%*	*2,9*
ENSIS&ERI-ESI	*285 395*	*13,9%*	*1,9*
EMCT	*223 741*	*10,9%*	*1,5*
RNE	*222 221*	*10,8%*	*1,5*
EMOR	*66 049*	*3,2%*	*0,4*
EMISBLSM	*24 094*	*1,2%*	*0,2*
SUBVENTION	*- 27 571*	*-1,3%*	*-0,2*
EMSAS&EMSES	*- 54 438*	*-2,6%*	*-0,4*
Mise à jour des sources courantes et des classifications	**457 735**	**22,3%**	**3,0**
BDEF	328 120	*16,0%*	*2,2*
TOFE	102 677	*5,0%*	*0,7*
Nomenclatures & Classifications	60 090	*2,9%*	*0,4*
DSF_BANQUES	48 874	*2,4%*	*0,3*
Pêche	4 354	*0,2%*	*0,0*
Enquête agricole annuelle (EAA)	- 86 379	*-4,2%*	*-0,6*
Amélioration des méthodologies	**- 180 069**	**-8,8%**	**-1,2**
Estimation des SF	51 766	*2,5%*	*0,3*
Filière viande	20 849	*1,0%*	*0,1*

Type de changement	Ecart	Poids	Contribution
Autoproduction de ménages (Electricité &Construction)	13 353	*0,6%*	*0,1*
Estimation de la prospection minière &RD	- 266 037	*-12,9%*	*-1,7*
Total	2 054 701	100,0%	13,5

Source : *ANSD, Résultats des comptes de l'année de base 2021, nov. 2025*

3. Conséquence sur les indicateurs de convergence économique

La réévaluation du PIB a un impact sur l'évaluation du niveau de certains indicateurs économiques notamment ceux relatifs à la convergence au sein de l'UEMOA ou de la CEDEAO, à l'instar du :

- taux de pression fiscale (recettes fiscales / PIB) ;
- poids du déficit budgétaire par rapport au PIB ;
- niveau du déficit du compte courant rapporté au PIB ;
- taux d'endettement (dette de l'administration publique centrale / PIB).

Tableau 4 : les indicateurs de convergence économique

Indicateurs	2021 (Base 2014)	2021 (Base 2021)	2022 (Base 2014)	2022 (Base 2021)
Solde budgétaire global / PIB	-13,3%	-11,8%	-15,3%	-13,4%
Solde extérieur courant / PIB	-12,1%	-10,7%	-19,9%	-17,5%
Taux de pression fiscale (recettes fiscales / PIB)	18,0%	15,9%	18,2%	15,9%
Taux d'endettement (dettes publiques/PIB)	90,8%	80,0%	97,0%	85,0%

Sources *:*

- *PIB : ANSD, Résultats des comptes de l'année de base 2021, novembre 2025*
- *Solde extérieur courant : BCEAO, Balance des paiements, novembre 2025*
- *Recettes fiscales et solde budgétaire global : DGCPT, TOFE, juillet 2025*
- *Dette de l'Administration publique centrale: DGCPT, juillet 2025*

Les travaux de rebasage ont entrainé une réduction du déficit budgétaire global rapporté au PIB de 1,5 point de pourcentage (pp) avec un solde passant de -13,3% à -11,8% du PIB en 2021.

S'agissant du taux de pression fiscale, la prise en compte des nouvelles données fournies par le Tableau des opérations financières de l'Etat et les travaux d'élaboration des comptes nationaux rénovés ont fait passer le rapport recettes fiscales / PIB de 18,0% à 15,9%.

En ce qui concerne le taux d'endettement public, le ratio a connu une baisse de 10,8 points de pourcentage à la suite de la compilation des comptes nationaux rénovés et est ressorti à 80,0% en 2021.

4. Révision du taux de croissance entre 2021 et 2022

Les travaux du changement d'année de base ont également porté sur l'élaboration des comptes nationaux de la première année courante (2022). Le taux de croissance de l'année 2022 a été ainsi révisé par rapport aux anciens comptes. Cette situation résulte également de la mise à jour des sources de données en plus des améliorations méthodologiques et de classement.

En définitive, le taux de croissance s'est établi à 4,6% en 2022 (base 2021) contre 3,9% (base 2014), soit une réévaluation de +0,7 point de pourcentage. Cette situation est consécutive à la révision du niveau de croissance des taxes nettes de subventions sur les produits (+1,5pp), des secteurs secondaire (+0,9pp) imputable aux activités de construction (+18,3 pp), de fabrication de produits alimentaires, boissons et de produits à base de tabac (+13,3 pp) et des activités extractives (+2,3pp), tertiaire (+0,7pp) consécutive aux activités d'hébergement et de restauration (+11,8 pp), d'information et de communications (+4,9 pp) et des services immobiliers (+2,6pp) et primaire (+0,2pp).

5. Conclusion

Les principaux objectifs poursuivis durant les travaux de changements d'année de base des comptes nationaux du Sénégal ont été d'assurer une meilleure couverture de l'activité économique, de corriger les incohérences et d'apporter des corrections ou améliorations méthodologiques. A cet effet, les travaux se sont déroulés en plusieurs phases allant du diagnostic à la compilation des nouveaux comptes nationaux de l'année 2021 en passant par l'adoption d'une nouvelle nomenclature et la réalisation d'enquêtes spécifiques.

Au total, les traitements et améliorations pris en compte ont entrainé une réévaluation du PIB de 2021 de 13,5% pour s'établir à 17 316 milliards FCFA. Cette révision est expliquée par l'intégration de nouvelles sources de données et la meilleure couverture des activités (+11,6%), la mise à jour des sources courantes et des classifications de nomenclatures (+3,0%), les améliorations méthodologiques (-1,2%).

Les travaux réalisés ont permis d'avoir une nouvelle structure de la sphère réelle de l'économie qui confirme la prédominance du secteur tertiaire, du point de vue de l'offre, et de la consommation finale sous l'angle de la demande finale de biens et services.

EQUIPE DE DIRECTION	
Dr. Abdou DIOUF	Directeur général de l'ANSD
Dr. Momath CISSÉ	Directeur général Adjoint de l'ANSD
Mamadou Ngalgou KANE	Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale
Malick DIOP	Chef de la Division de la Comptabilité nationale
Khadim SOURANG	Chef du Bureau des Comptes annuels et sectoriels
Kandé CISSÉ	Chef du Bureau des Comptes trimestriels et régionaux

EQUIPE TECHNIQUE		
Prénom et noms	Responsable	Email
Ndeye Khoudia Laye SEYE Maguèye NDIAYE	Secteur primaire (Agriculture et Elevage), EMFAS	khoudia.seye@ansd.sn ext.magueye.ndiaye@ansd.sn
Binetou DIALLO BATHILY	Enquête sur le secteur informel (ENSIS), Élevage, Consommation finale des ménages	ext.binetou.bathily@ansd.sn
Mouhamadou Bassirou DIOUF	Sylviculture	Mouhamadou.diouf@ansd.sn
Djibril DOUMBOUYA	Secteur primaire (Pêche et Aquaculture), ISBSLM, enquête EMISBLSM, EMFAS	djibril.doumbouya@ansd.sn
Amath SALL	Fabrication de produits agroalimentaires, Secteur informel	ext.amath.sall@ansd.sn
Fatou Laye MBAYE	Activités extractives, Raffinage du Pétrole, Electricité, EMOR, EMSAS, EMSES	fatou.mbaye@ansd.sn
El hadji TINE	EMSES, autres activités manufacturières	Ext.elhadji.tine@ansd.sn
Ismaïla DIALLO	Commerce extérieur, Fabrication de produits chimiques et pharmaceutiques, Information et Communication, EMCT	ismaila.diallo@ansd.sn
Ndoffene DIOUF	Industries manufacturières, BDEF	ndoffene.diouf@ansd.sn
Malick SALL	Eau et assainissement	ext.malick.sall@ansd.sn
Mamadou DIALLO	Commerce, EMCT	ext.mamadou.diallo1@ansd.sn
Bouye BA	Secteur des transports, Secteur des Administrations publiques, sante et action sociale, ENTRANS	bouye.ba@ansd.sn
Ngone MBAYE	Hébergement et Restauration, hydraulique rurale, Enseignement	Ext.ngone.mbaye@ansd.sn
Moussa FALL	Activités immobilières	moussa.fall@ansd.sn

Iphygénie SARR	Bâtiments et Travaux publiques (BTP), Secteur des Sociétés financières, Consommation finale des ménages	iphygenie.sarr@ansd.sn
Abdou TINE	Travaux spécialisés, scientifiques et techniques (y compris R&D), activités illégales	ext.abdou.tine@ansd.sn
Boubacar BALDE	Services de soutien et de Bureau, EMSAS	ext.boubacar.balde@ansd.sn
Mamadou DIA	Activités domestiques et Autres activités NCA, activités illégales	ext.mamadou.dia2@ansd.sn
DIFFUSION et INFORGRAPHIE		
El Hadj Malick GUEYE Alain DIATTA	Division de la Diffusion	
Fodé DIEDIHOU	Infographie	

ASSISTANTS ADMINISTRATIFS	
Leylatou SAGNA	Assistante DSECN
Abdoulaye NIANG	Agent d'appui DSECN

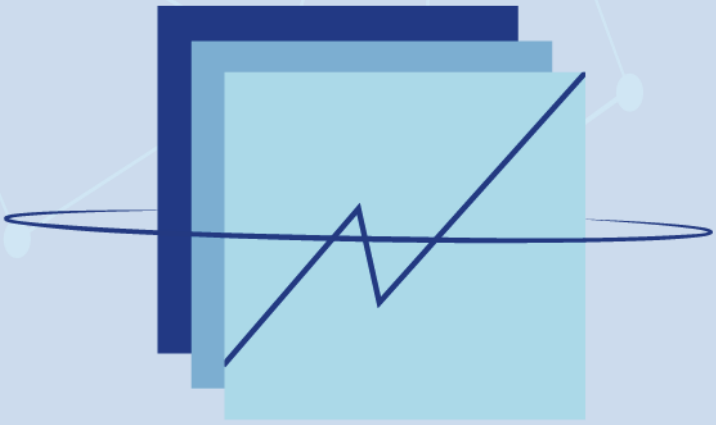

ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant, Colobane. BP 116 Dakar RP - SENEGAL

(+221) 33 869 21 39 Fax : (+221) 33 824 36 15